

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE
des basses vallées des fleuves de
LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Campagne 1990: Vallée de la Sélune



INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE
des basses vallées des fleuves de
LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Campagne 1990: Vallée de la Sélune

- 1-Vallée de la SEE; Actualisation
 - 11-BRECEY
 - 12-AVRANCHES
- 2-Vallée du COUESNON
- 3-Vallée de la SELUNE
 - 31-Données anciennes
 - 32-Quelques données intermédiaires (1979-1985)
 - 33-Données actuelles
 - 331-Les prés humides
 - 332-Le Bois d'Ardennes
 - 333-La carrière de Mortrie
 - 334-Le barrage de VEZINS
- 4-Données concernant les Hétérocères
- Conclusion

INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE, 1990

L'effort d'observation a plus particulièrement porté sur la vallée de la SELUNE en 1990.

1-Vallée de la SEE; Actualisation

Quelques données supplémentaires ont été recueillies sur deux des trois zones retenues lors de l'étude de 1989.

11-BRECEY:

Les foulques sont présentes en permanence au cours de cette année, de 3 à 7 individus, circulant entre les bacs de décantation et l'étang de Pont-Roulland. Il ne semble pas qu'elles aient pu nicher, aucun jeune n'étant observé. Deux couples de grèbes castagneux se sont cantonnés en 1990 sur les bacs.

Parmi les migrateurs notés au passage, les sarcelles d'été stationnent en mars sur les vieux bacs de décantation, la bergeronnette printanière sur les rives des bacs et le pipit spioncelle en janvier à l'étang de Pont-Roulland.

Rq: La décharge qui s'est reformée en bordure du lit majeur (largement inondée cet hiver) n'accueille pas seulement des déchets inertes, mais aussi quantité de déchets végétaux, matières plastiques, etc..

12-AVRANCHES, près de l'hôpital:

Les prairies inondables de ce secteur ont vu se cantonner le bruant proyer (2 couples), la bergeronnette printanière (2 couples) et le bruant des roseaux (1 chanteur). Au passage, la rousserolle effarvatte chante mais ne reste pas. (Roselière actuellement réduite à quelques fossés).

L'hivernage du pouillot véloce le long de la SEE est régulier, mais le fait essentiel de cette période reste le rôle capital de refuge en cas de coup de froid. Par exemple, le 13/02/91, alors que la chasse est suspendue, 500 mètres de rives sont occupés par 11 bécassines des marais, 1 héron cendré, 1 canard souchet, 16 sarcelles d'hiver.

Problème annexe lié à la fréquentation de cette zone humide par les rapaces nocturnes, la route "4 voies" surélevée sur un talus en remblai est meurtrière, comme l'a montré une étude succincte remise à la DDE d'AVRANCHES en septembre 1990. Des plantations, outre l'apport esthétique, obligeront les rapaces à voler plus haut en traversant la chaussée.

2-Vallée du COUESNON:

Aucune donnée nouvelle ne complète les acquis de 1989. On peut seulement rappeler que cette vallée accueille fréquemment des cygnes et que ce n'est pas un hasard si le sceau de la ville de PONTORSON porte un cygne. D'après G.ROUSSELLE (com. or.), "le plus fréquent est le cygne de Bewick, de 1 à 10 suivant les hivers, puis le cygne tuberculé, 1 ici ou là de temps à autre, enfin le cygne sauvage, rare ou très rare, de 1 à 5 souvent à la suite d'un début d'hiver froid", ces observations valant de BEAUVOIR à SOUGEAL.

Enfin, il convient d'insister sur la particularité que représente la présence du bruant proyer dans les terres au sud de la Baie du Mont Saint Michel. Ceci vaut aussi bien pour la vallée du COUESNON que pour celle de la SELUNE comme on le verra ci-après. Ailleurs en Manche, c'est un oiseau absent ou uniquement du littoral.

3-Vallée de la SELUNE:

La basse vallée de la SELUNE a été considérée allant de PONTAUBAULT au barrage de VEZINS compris. L'ensemble du cours d'eau a été parcouru une fois, seuls des secteurs plus riches ont été visités régulièrement au cours de l'année: prés de POILLEY, bois d'Ardennes à DUCEY, carrière de Mortrie à DUCEY et barrage de VEZINS.

31-Données anciennes:

Le pré-inventaire des collections ornithologiques de Normandie (COLLETTE, 1975) permet d'extraire quelques observations concernant la vallée de la SELUNE au cours des trente dernières années:

Buse pattue (28/10/1974); St LAURENT DE TERREGATTE
Butor étoilé (12/1970); DUCEY
Corneille mantelée (12/1949); POILLEY
Faucon hobereau (07/1969); St AUBIN DE TERREGATTE
Harle bièvre (01/1940); POILLEY
Héron pourpré (07/1962); POILLEY
Huppe (05/1949); POILLEY
Loriot (06/1964); POILLEY
Moineau friquet (01/1967); Les CHERIS
Pétrel culblanc (10/1952); POILLEY
Piegrèche écorcheur (06/1947); POILLEY
Pigeon colombin (01/1949); POILLEY
Râle des genêts (09/1968); POILLEY

Sterne de Dougall (05/1954); POILLEY

Torcol (08/1949); POILLEY

Il faudrait ajouter à cette liste les nombreux balbuzards, harles, etc...tués en particulier sur le Lac de VEZINS dont le souvenir est vivace chez les collectionneurs, armuriers et empailleurs locaux même si la mémoire écrite n'en garde pas trace.

Si les données de sterne ou de pétrel peuvent être regardées comme anecdotiques dans cette liste, la présence du butor, du héron pourpré ou du râle de genêts atteste le caractère attractif des milieux humides à cette époque. Une observation de râle de genêts chanteur cantonné en mai-juin 1973 à DUCEY, dans les prés humides attenants au lieu-dit La Rivière, est probablement l'indice de qualité le plus probant pour cette période. DUCEY fut remembré l'année suivante, les prés en question sont aujourd'hui en maïsiculture.

32-Quelques données intermédiaires (1979-1985)

Des notes personnelles de T.GRANDGUILLOT et du fichier d'observations du Groupe Ornithologique Normand sont extraites quelques données qui complètent celles relevées au cours de l'année 1990.

Deux passereaux sont alors notés qui n'ont pas été retrouvés ensuite: la bouscarle de Cetti, chanteur en juin 1980 dans les prés de DUCEY et le phragmite des joncs à la même époque représenté par 2 ou 3 chanteurs cantonnés dans les prés de POILLEY (La Salle). La disparition de la bouscarle est imputable aux hivers rigoureux (en particulier 1985), par contre l'absence du phragmite des joncs est plus inquiétante, peut-être révélatrice de la dégradation des milieux occupés alors.

Les données de migration recourent celles qui nous sont actuellement connues: chevalier guignette, martin pêcheur, courlis cendré, vanneau, ...Deux espèces cependant n'ont pas été rencontrées en 1990: le milan noir (PONTAUBAULT, 14/04/80) et le petit gravelot (PONTAUBAULT, 26/07/80).

L'hivernage est fonction des inondations et de la température. Ainsi, 60 pluviers dorés posés dans les prés de POILLEY le 08/02/81 précèdent de quelques jours un épisode de froid. Plus spectaculaire, fin décembre 81, gelée, tempête et inondations poussent sur les prés inondés de DUCEY 1 mâle garrot à oeil d'or, 80 morillons et milouins, 20 à 30 foulques, 3 tadornes, non comptés

courlis et vanneaux.

33-Données actuelles:

D'avril à juin, les rives de la SELUNE ont été parcourues au moins une fois de PONTAUBAULT au barrage de la Roche qui boit. Aucune espèce nicheuse particulière n'a été relevée, la poule d'eau étant la seule à utiliser le site, sans qu'un chiffre significatif puisse être cité, de nombreux couples utilisant les ruisseaux à cours plus lent et les mares. Sur ce tronçon de rivière, on peut évaluer la population nicheuse de bergeronnette des ruisseaux à environ 8 couples.

Outre le chevalier guignette en migration, l'oiseau le plus typique de la SELUNE est le grand cormoran, partout présent souvent par 2. Sa plus grande fréquence que sur les deux autres fleuves de la baie est à mettre en relation avec l'attrait qu'exercent les deux lacs sur cet oiseau piscivore plongeur.

En fait, l'intérêt de cette vallée tient aux particularités de quatre secteurs qui font qu'au total la basse vallée de la SELUNE est différente des deux autres. C'est la seule à présenter à la fois:

- de grandes surfaces inondables avec nappe permanente dont témoignent les peupleraies bien implantées,
- une forêt originale, sur alluvions, le Bois d'Ardenne;
- une sablière induisant l'existence d'habitats particuliers,
- deux plans d'eau artificiels.

331-Les prés humides:

Le secteur le mieux connu est celui des prés de POILLEY situés au nord des Jardins. Un suivi annuel, y compris un recensement des nicheurs par la méthode des quadrats (65 ha, contrat DRAE-GONm, septembre 1990) permet de cerner la fréquentation diurne de ces milieux. En fait, mis à part en hiver lors des crues les plus fortes, ces terres ne sont plus humides en permanence comme pourrait le laisser penser leur appellation de prés. Même si la végétation présente encore une certaine originalité sur quelques points (Comarum, Rorippa,...), le milieu est grandement banalisé, soit par la populiculture sur les parcelles les plus mouillées, soit par l'assèchement réalisé à l'aide de profonds canaux. La culture du maïs est maintenant possible dans des parcelles marécageuses où le sol ne porte pas l'homme avant avril sans risque de s'enliser. Comme le dit l'un des riverains de la SELUNE habitant la Rivière

à DUCEY, "l'eau monte vite mais ne mouille pas le sol, ensuite il n'y a plus assez d'eau, les rivières sont trop grandes pour les poissons!" Ce nouveau régime hydrique à caractère torrentueux peut être mis, comme ailleurs, en relation avec le tassement des terres et le remembrement des bassins versants, certaines communes, telle St LAURENT de TERREGATTE, étant célèbres dans la région pour l'arasement draconien des haies lors des opérations connexes.

Les espèces nicheuses les plus typiques de ces prairies sont:

- la bergeronnette printanière: 3 à 5 couples, compte non tenu des nicheurs cantonnés au-delà du pont de PONTAUBAULT.
- le bruant des roseaux, 15+- couples, en particulier sur les parcelles traversées par des fossés envahis de végétation palustre.
- le pipit farlouse: moins répandu qu'on aurait pu le penser, rencontré seulement sur les prairies aval: 5+ couples (absent des prés du Jardin en POILLEY, des prés de DUCEY).
- la rousserolle verderolle: 1 couple niche sur un fossé bordé d'un talus envahi de végétation typique pour cette espèce: eupatoire, ortie, etc. ..(prés de POILLEY). Aucun autre contact ne permet de dire que l'espèce a niché ailleurs.
- le bruant proyer niche au moins jusqu'à l'aval de DUCEY. C'est une différence avec la SEE, où l'espèce ne dépasse pas les prés de l'hôpital à AVRANCHES, comme la phragmitaie d'ailleurs. Bien que ces deux espèces ne soient pas liées, on note qu'à POILLEY aussi le bruant proyer cesse de nicher là où s'arrête la roselière. C'est ailleurs dans le département un oiseau côtier (dunes fixées en particulier). Son installation jusque dans les prés humides intérieurs ne cadre pas non plus avec l'habitat de l'espèce dans les régions de campagne (CAEN par exemple) plus sèches. Cette population de la baie du Mont Saint Michel est donc tout à fait originale.

Les migrateurs fréquentant ces prairies sont essentiellement des passereaux (phragmites des joncs, bergeronnettes printanières, traquets motteux...), des limicoles (courlis cendré, corlieu, bécassines...), des rapaces (dont un couple de busards des roseaux "erratique" début juin à la Rivière/DUCEY). Ces populations mobiles n'ont jamais été repérées en grandes concentrations dénombrables. A noter que le phragmite des joncs niche dans une dépression humide au nord de la vallée de la SELUNE, sur la commune du VAL SAINT PERE: le ruisseau du Moulinet coule dans une prairie humide "relique" envahie de reine des prés, de phragmite, de prêle, etc...Y nichent

l'hypolaïs polyglotte, le phragmite des joncs. En mai-juin, le comblement par des déchets divers est en cours (dont une "livraison" de mécanicien, les bidons d'huile et autres pièces mécaniques en faisant foi). Fin 1990, la parcelle est complètement recouverte; Elle jouxte une autre parcelle comblée et recreusée en mare à gabion.

L'hivernage est resté pauvre, même lors des inondations. Ce sont essentiellement les vanneaux, les courlis et les Lariés qui caractérisent ce milieu ouvert, certaines prairies bien dégagées accueillant régulièrement des groupes de 100+ vanneaux et autant de mouettes rieuses. Un comptage effectué le 27/12/1990 au-dessus de PONTAUBAULT montre que 10 à 15000 mouettes rieuses utilisent l'axe de la SELUNE pour revenir au dortoir en baie le soir. Il n'est pas rare de voir des groupes de 500 à 1000 mouettes posées sur la SELUNE même ou les prés inondés. Aucun pluvier doré n'a été rencontré au cours de l'enquête. Le coup de froid de février 1991, en gelant les terres, n'a pas particulièrement favorisé le stationnement des bécassines malgré la trêve cynégétique. Enfin, le pipit spioncelle est noté à plusieurs reprises sur ces prairies en hiver.

C'est certainement le chevelu des ruisseaux et des fossés plus ou moins temporaires qui constitue le dernier élément riche de ces prairies. La végétation est encore caractéristique sans être spectaculaire (phragmite, eupatoire, sparganium,...). Les nicheurs en font des éléments importants de leur territoire (bruant des roseaux, rousserolle verderolle); et en hiver, c'est là que se rencontrent le grêbe castagneux, la sarcelle d'hiver, le souchet... A titre d'exemple, le 10/02/91, en une heure de marche dans les prés de POILLEY, (chasse suspendue), on lève 22 sarcelles d'hiver en 4 groupes, 1 morillon femelle, 2 souchets, 1 bécassine, alors que 57 vanneaux et 33 courlis stationnent à proximité. Les ruisseaux les plus riches sont ceux dont au moins une rive est garnie de végétation arbustive et herbacée.

Autre élément caractéristique de cette zone de prés, la peupleraie découpe l'espace en massifs géométriques. Globalement, on peut dire que c'est un élément appauvrissant des milieux humides car trop fermé pour les oiseaux de ces biotopes généralement ouverts. L'espèce nicheuse la plus remarquable est le loriot et même si cet oiseau n'est pas considéré comme un oiseau "d'eau", force est de constater que dans le sud Manche, seul bastion de l'espèce dans le département, le loriot n'utilise que les peupleraies des zones

humides de deux vallées, le COUESNON et la SELUNE. C'est encore une différence avec la vallée de la SEE, quasiment dépourvue de plantations denses de peupliers: le loriot ne s'y rencontre pas. On peut évaluer la population nicheuse de loriot dans la vallée de la SELUNE, depuis le Bois d'Ardennes, à 10 couples environ.

Parmi les espèces migratrices notées dans les parties boisées des prés, deux sont remarquables: le rossignol, chanteur au passage en avril-mai (peupleraie buissonneuse et voie de chemin de fer) et la huppe en mai dans les haies des prairies.

332-Le Bois d'Ardennes:

Ce site mériterait à lui seul de longs développements au vu de ses intérêts historique, botanique, faunistique et maintenant touristique. Le bois est connu des ornithologues depuis une dizaine d'années et particulièrement étudié depuis 1987. Son ouverture au public après l'achat par le Département pose de problème de la gestion des espaces ainsi acquis. Il semble que les préoccupations écologiques ne soient pas toujours prises en compte au vu des aménagements en cours.

Aux 82 espèces d'oiseaux observées depuis 10 ans sont venues s'ajouter 3 nouveautés au cours de l'enquête: le loriot (2 couples), la mésange noire (1 couple) et le bec croisé (plusieurs observations d'erratiques estivants). Sans revenir sur l'intérêt de la présence du loriot, la donnée de mésange noire est unique dans la région, la population connue la plus proche étant en forêt de MORTAIN. Ce n'est pas un hasard si cette espèce est cavernicole: le Bois d'Ardennes tire une partie de son originalité de la présence de 4 espèces de pics: pic vert, pic épeiche, pic épeichette, pic mar, ce dernier nicheur fort rare et disséminé dans le sud de la Manche, souvent instable. 1 couple niche ici régulièrement. Il est évident que cette richesse en Picedés tient à la physionomie du boisement, arbres âgés et branches mortes favorisant ces espèces cavernicoles. On peut craindre qu'un programme de "rajeunissement" trop strict des plantations par l'ONF ne s'ajoute aux difficultés des pics à s'adapter à une fréquentation humaine mal intégrée au site (Par exemple, cross départemental des pompiers, 24/02/91: grande affluence, ambiance "sono"...à l'époque où les pics se cantonnent). Parmi les autres espèces nicheuses remarquables, le pouillot siffleur caractérise le taillis sous futaie léger. C'est un des rares sites à le retenir localement, le taillis sous futaie

dense de châtaignier ne lui convient pas par exemple.

Ce bois présente d'autres intérêts qui ne seront qu'évoqués ici. Il est considéré comme un des seuls fragments de forêt relique de la Manche, installé sur les alluvions modernes déposées par la SELUNE. La présence du tilleul est un élément original du boisement. L'eau présente à fleur de sol encourage la formation de mares temporaires mais assez durables au printemps pour que 4 espèces d'Amphibiens s'y reproduisent: grenouille rousse, grenouille agile, salamandre tachetée, triton alpestre. On peut parier que les têtards de ces 4 espèces protégées auront du mal à terminer leur cycle de métamorphoses en 1991 après que les ruisseaux aient été recreusés à 60-70 cm de profondeur à la pelle mécanique cet hiver. Les mares s'égoutteront trop vite. C'est à coup sûr un des effets négatifs de l'ouverture au public que de vouloir "assainir" un milieu qui tire l'essentiel de sa richesse de la présence de l'eau dans le sol. Parmi les Mammifères, à côté des données classiques (chevreuil, écureuil, etc...), l'observation d'une famille de martres le 22/04/90 n'est pas sans intérêt, l'atlas du Groupe Mammalogique Normand (1988) n'en indique que 7 données pour l'ensemble de la Manche.

333-La carrière de Mortrie:

Les excavations, pour certaines anciennes, laissées par l'exploitation du sable et des galets créent une mosaïque de milieux contrastés unique dans la vallée de la SELUNE et bien au-delà dans le sud Manche. Les sols secs sur remblais côtoient les bas-fonds humides, la saulaie, la typhaie voisinent avec les pelouses xérophiles, mares et fossés toujours en eau contrastent avec les tas de pierres et de sables aux pentes surchauffées en été. On ne s'étonnera pas de rencontrer ici les migrateurs aquatiques des gravières, en particulier le petit gravelot (paradant au passage le 27/05/90), mais aussi le grand gravelot (05/1986, 04/90), le chevalier culblanc (6 le 07/08/90), le chevalier guignette, les bécassines, etc... Le héron cendré et le martin pêcheur sont réguliers en toutes saisons. L'hiver amène des poses plus inattendues: 1 harle bièvre femelle le 24/02/91, il est vrai après la suspension de la chasse, le site étant "géré" comme milieu à gibier d'eau et chassé (Il y a quelques années fonctionnait un parc d'élevage de colvert). En fait, le colvert sauvage, la sarcelle d'hiver et la bécassine des marais se font discrets alors que les potentialités du milieu

sont riches, en particulier pour la sarcelle au vu des nombreux fossés et mares couverts de végétation.

Il faut donc chercher l'intérêt actuel du site chez les espèces non gibier. C'est d'abord la plus grosse (et maintenant la seule) colonie d'hirondelle de rivage de la moitié sud de la Manche: 100 à 200 couples suivant les aléas démographiques de l'espèce. Les autres colonies sont beaucoup plus réduites (5 à 10 couples) et instables (rives de la SELUNE à PONTAUBAULT en 1973, havre de la Vanlée jusqu'en 1989...). Cette colonie est ancienne, citée dès la première enquête réalisée par le Groupe Ornithologique Normand il y a 20 ans. D'autres nicheurs méritent la citation: la huppe, d'observation fugace maintenant, a niché avec certitude jusqu'en 1980. Le propriétaire, Monsieur Philippe, dit avoir vu jusqu'à 3 couples sur le site "autrefois". Le loriot vient chasser irrégulièrement sur les buissons depuis le Bois d'Ardennes. Enfin, trois fauvettes remarquables illustrent le rôle des buissons de la carrière: la fauvette babillarde a niché en 1986, ce qui représente le premier cas de reproduction intérieur du sud Manche. La fauvette grisette s'y cantonne plus ou moins régulièrement (1977, 1990). Cette espèce est complètement absente du bocage de la région, seulement présente sur les épineux de la côte (CAROLLES par exemple). La carrière représente donc une oasis pour cette espèce en difficulté depuis une vingtaine d'années. Enfin, l'hypolaïs polyglotte trouve là, dans un milieu riche en saules, ajoncs et genêts, l'habitat idéal pour se reproduire. En 1990, 20+ couples s'y cantonnent, ce qui représente une population remarquable. De même, il faudrait ajouter la présence de 3 couples de tourterelle des bois, la chasse fréquente du faucon hobereau pour terminer le tableau estival de ce site.

La saison internuptiale est caractérisée par une forte population de Fringillidés: 150 à 200 chardonnerets en automne sur les centaurees en graine, 600+ fringilles (verdiens, linottes, pinsons,...) au dortoir en hiver dans les buissons épineux.

Si par essence la carrière est inévitablement artificielle et en perpétuel changement, on peut regretter que les réaménagements se traduisent par des comblements. En 1990, deux décharges actives fonctionnent sur des parcelles abandonnées. La ville de DUCEY a longtemps entreposé ses ordures ménagères dans une cavité aujourd'hui comblée. La nappe phréatique affleurant en permanence au fond des excavations devrait inciter à une autre gestion des portions désaffectées et en tous cas le comblement ne paraît pas la meilleure

solution pour l'avenir des populations animales et végétales inféodées au site.

334-Le Barrage de VEZINS:

On se reportera au rapport de 1989 pour la présentation du Lac de VEZINS. Il est à priori peu favorable à l'avifaune aquatique du fait de:

- l'encaissement du site, dégagant peu ou pas de rives attractives pour les limicoles ou les canards de surface;
- la fréquentation humaine importante en toutes saisons: pêche, chasse, canotage, promenade,...

Cependant, le Lac de VEZINS joue un rôle non négligeable de refuge en cas de coup de froid. Ainsi, en janvier 1979, sont observés pilets, milouins (150), morillons, harles bièvres (4), harles piettes (4), grèbes huppés (6), oie des moissons, plongeon arctique, etc... En janvier 1982, siffleurs (86), milouins, foulques, grèbes castagneux,...

La profondeur du lac est plutôt un atout pour les oiseaux plongeurs: harles, fuligules, grèbes, cormorans. Au cours de l'enquête lors du coup de froid de décembre 1990, les fuligules morillon (1) et milouin (10) sont présents le 10/12, mais la pression cynégétique est trop forte pour permettre un stationnement durable et progressif comme sur les réserves. Début février 1991, le lac gèle et la pose est nulle.

VEZINS offre cependant la particularité d'abriter un des rares dortoirs "continentaux" de grands cormorans de la Manche: La SELUNE est le seul des trois fleuves de la Baie à accueillir un dortoir hivernal de grands cormorans, et ce probablement à cause des deux lacs (70+- oiseaux en 1990). Les Corvidés utilisent aussi VEZINS comme dortoir. En hiver, 5 à 8000 freux, choucas, corneilles viennent de plusieurs dizaines de kilomètres pour se regrouper dans les arbres des pentes du lac.

Le reste des données concerne les espèces suivantes:

- Le martin pêcheur: 1 couple nicheur à proximité du lac;
- La poule d'eau, population nicheuse non dénombrée;
- Le colvert, 5+ couples nicheurs;
- La bergeronnette des ruisseaux, 3+ couples.

Les autres espèces rencontrées régulièrement sont les Laridés (mouette rieuse, goéland argenté, brun), le grèbe castagneux, le héron cendré, la bécassine des marais. Ces deux dernières espèces sont d'ailleurs plutôt présentes sur les ruisseaux affluents de la SELUNE et les prés humides, par exemple le long de l'Isolant

et de l'Yvrande.

L'avifaune aquatique, dans les conditions actuelles, est donc pauvre mis à part les épisodes froids avec suspension de la chasse. Il y a peu de chances que la situation s'améliore si les projets touristiques prévus se réalisent (ex: bateau restaurant). La base de loisirs de la Mesure ne devra pas son éventuelle réputation future aux observations ornithologiques qu'on y réalise!

4-Données concernant les Hétérocères:

Bien que l'étude commandée ne porte que sur l'avifaune, il nous a semblé utile d'ajouter quelques commentaires au travers des résultats de 7 chasses aux papillons nocturnes:

- St LAURENT DE TERREGATTE: Barrage de la Roche qui Boit; 11/06/1988
- DUCEY: Bois d'Ardennes; 28/05 et 22/08/1990
- DUCEY: Carrière de Mortrie; 31/07 et 26/09/1990
- POILLEY: Prés des Jardins; 26/06 et 26/08/1990

Cet inventaire très partiel se solde par une liste de 137 espèces dont seulement quelques exemples seront cités dans la mesure où ils mettent en évidence l'originalité des milieux de capture. En se basant sur les listes de LAINE, 7 espèces sont très rares pour la Normandie, souvent nouvelles pour le département de la Manche, de nombreuses autres rares ou peu fréquentes. Ainsi, au Bois d'Ardennes,

- Tethea or Fab., non signalé en Basse Normandie
- Hydrelia flammeolaria Hfn., n.s. en Manche et Orne
- Herminia tarsicrinalis Kn., n.s. en Manche

L'imago de ces trois espèces vole dans les bois humides ou les prairies humides, de même que *Enargia ypsilon* D.S. (deux captures dans la Manche) présent dans les prés de POILLEY. A l'opposé, *Pseudoterpna coronillaria* Hb., espèce méditerranéenne, est considérée comme très rare, n'existant que dans l'ouest de la Normandie: les citations de la Lande de LESSAY, de MILLIÈRE donnent toute sa valeur à la capture de la carrière de Mortrie.

Il est important de répéter que ces espèces à distribution très localisée sur le territoire régional ont des exigences écologiques strictes qui sont encore remplies par les milieux étudiés dans la vallée de la SELUNE. Ainsi, à POILLEY, sur 13 espèces remarquables, 7 vivent sur des plantes des marais ou des milieux humides: *Populus*, *Salix*, *Eupatorium*, *Iris*, *Equisetum*, *Carex*, etc...

Conclusion:

La vallée de la SELUNE n'est pas aussi riche en marais que celle du COUESNON . Cependant elle présente encore suffisamment d'atouts pour attirer des espèces animales remarquables: le loriot, la fauvette babillarde, la rousserolle verderolle, l'hirondelle de rivage, le pic mar comme nicheurs, le grand cormoran au dortoir, la huppe, le rossignol, le busard des roseaux au passage. Si les oiseaux intègrent les facteurs du milieu à l'échelle du paysage, les lépidoptères sont des marqueurs plus fins de micromilieus de par leurs relations avec les plantes nourricières. Les inventaires actuels, bien que partiels, montrent la remarquable richesse de la vallée de la SELUNE en l'état actuel, ce qui prouve que, malgré les dégradations subies (drainage, remembrement, labour des prés), il existe des "îlots de résistance" d'où peuvent essaimer des espèces mobiles: C'est le cas en particulier des prés de POILLEY et du Bois d'Ardennes.

Il reste à promouvoir des mesures de gestion aptes à maintenir ou mieux, à renforcer les populations actuelles, en fonction des exigences de chacune. En ce qui concerne les prés, il est évident que le facteur essentiel qui commande la vie végétale et animale de ce biotope. Actuellement, les ruisseaux sont les dernières réserves offrant les niches indispensables. Leur entretien raisonné (sans curage profond, par rotation, fauchage alterné des rives,...)est le minimum vital. On peut aussi imaginer dans un cadre plus large que certains de ces ruisseaux soient barrés à leur aval, engorgeant plus tardivement le sol d'eau. Il faudrait aussi prendre en compte le mode de gestion des terres (calendrier de fauche, pression de pâturage, etc), bref, toute une panoplie de mesures aujourd'hui classiques chaque fois qu'il est question de réhabilitation de zones humides.

Les plantations de peupliers posent un problème de conscience dans la mesure où, bien que banalisant les parcelles les plus humides, elles créent le seul habitat actuellement capable de retenir le loriot en Normandie. Il faut ajouter que dans les prés de DUCEY et de POILLEY, durement remembrés, les peupliers étêtés par les tempêtes sont les seuls arbres à attirer les pics qui y creusent des cavités, ce qui signifie que la guilde des cavernicoles est tributaire de ces plantations, à condition qu'on laisse sur pied ces arbres dans le futur. En l'état actuel, la

surface occupée est un maximum. De jeunes plantations sont malheureusement en cours de réalisation sur de nouvelles parcelles. Des alignements seraient préférables à des masses, à condition qu'ils ne barrent pas perpendiculairement l'espace de la vallée. Il y a là une réflexion paysagère importante à mener, avec des problèmes de maîtrise du sol actuellement insurmontables. Une structure du type "Agence de vallée" permettrait d'appréhender l'ensemble des problèmes du bassin: érosion, entretien des berges, des fossés, plantations, etc...

Le cas du Bois d'Ardenne est préoccupant dans la mesure où il met en jeu la capacité d'un opérateur public, le Conseil Général, à gérer au mieux des sites d'intérêt écologique, tout en ouvrant ces milieux au public. L'assèchement et la rotation du boisement tels qu'ils sont planifiés par l'ONF, sont en contradiction avec le maintien de l'originalité de ce bois. Le Groupe Ornithologique Normand a souhaité dès le début des opérations qu'une portion de ce bois soit interdite au public et laissée en l'état sans intervention de façon à créer les conditions de résurgence de la forêt primaire. Le discours n'est pas passé. Il nous semble d'ailleurs que les difficultés viennent du fait que le propriétaire du site ne dispose d'aucun spécialiste écologue capable de réflexion à long terme. Les critères de fréquentation touristique paraissent être la toise qui mesure l'intérêt des propositions de gestion...

La carrière de DUCEY, comme toutes les carrières, devrait entrer dans le cadre réglementaire en ce qui concerne "la remise en état". Son intérêt écologique mériterait un effort d'imagination pour lui trouver un autre sort que celui de décharge, la nappe phréatique ne s'en porterait que mieux! VEZINS n'inspire aucune mesure particulière, ce plan d'eau étroit et encaissé est déjà l'objet de multiples projets. Seul l'avenir du dortoir de grands cormorans peut inspirer de l'inquiétude, encore que la saison hivernale soit peu propice au tourisme vert en Normandie... La seule perturbation possible peut venir de la chasse qui, jusqu'à présent, n'a pas gêné le dortoir. Cette dernière activité est aussi à prendre en compte dans l'ensemble du bilan avifaunistique. Au cours de l'enquête, nous n'avons pas cherché à quantifier l'impact cynégétique. Il est évident que la situation des éventuelles réserves de chasse sur le bassin versant est un élément déterminant pour la quiétude des oiseaux d'eau. Une réserve située sur les terrains les plus humides, s'appuyant sur un tronçon important de

rivière, occupant un espace géré au plus près des préoccupations écologiques aurait des chances de retrouver une richesse spécifique remarquable.

AVRANCHES le 28 février 1991

Observations ornithologiques:

Jean COLLETTE
Philippe GACHET
Thierry GRANDGUILLOT
Luc LOISON
Ghislain ROUSSELLE

Observations lépidoptérologiques:

Nicole LEPERTEL
Maurice LEPERTEL
Jean Paul QUINETTE

Synthèse et rédaction:

Jean COLLETTE